

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

ORGANE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DIFFUSÉ GRATUITEMENT
A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

REDACTION - ADMINISTRATION - MAIRIE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Vers de nouvelles tâches

Depuis la parution de notre précédent numéro, en mars dernier, les élections municipales ont eu lieu et 58 % des Fontenaisiens ont fait confiance, dès le premier tour de scrutin, à la liste d'Action Républicaine et Sociale présentée par la majorité du Conseil sortant, qui fut élue en entier.

Nous savons, mes collaborateurs et moi-même, que notre tâche sera lourde, mais forts de notre expérience nous entendons bien surmonter les difficultés qui nous attendent.

Chacun sait que Fontenay-aux-Roses est à la fois une cité-dortoir et une ville-champignon dépourvue de commerces et d'industries importants, générateurs de substantielles recettes.

La valeur du centime, qui dans certaines communes de la Seine dépasse 40 000 francs, n'atteint chez nous que 1 774 francs, ce qui signifie, en termes clairs, que Fontenay-aux-Roses est vingt-quatre fois moins riche que les communes dont il s'agit.

Et cependant, toutes proportions gardées, ses charges sont au moins égales à celles des villes plus favorisées.

C'est assez dire que pour donner satisfaction aux désirs légitimes de sa population, notre municipalité doit, en toute occasion, observer les principes de l'économie la plus stricte et ne se livrer à aucune dépense spectaculaire ou somptuaire.

Mais elle n'a jamais refusé et ne refusera jamais d'apporter son aide la plus totale à toutes les œuvres d'intérêt général et social.

Parmi les nombreux problèmes qui se posent à son attention, au moins deux revêtent, actuellement, une importance particulière : le problème scolaire et le problème de logement.

Au point de vue scolaire nous avons à faire face à un considérable afflux d'enfants, conséquence de l'emménagement des nombreux immeubles collectifs qui ont surgi un peu partout dans notre cité. Toute cette nouvelle population enfantine doit, bien entendu, trouver sa place dans nos écoles.

Or, malgré les précautions prises en temps utile par les services municipaux, qui depuis quatre ans au moins ont mis au point les dossiers des constructions scolaires indispensables : agrandissement du groupe du Parc et de l'école maternelle du Centre, construction du nouveau groupe garçons-filles-maternelle de la Roue (30 classes), construction du groupe des Ormeaux (45 classes garçons-filles-maternelle et cours complémentaires), nous nous sommes heurtés à la passivité des services publics en matière de subvention.

C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, M. le Préfet de la Seine nous informait de l'agrément, par le ministère de l'Éducation nationale, des deux programmes définitifs de la Roue et des Ormeaux fixant le montant des dépenses subventionnables respectivement à 261 et à 407 millions ; mais il précisait, hélas, par ailleurs, que le manque de disponibilités ne permettrait pas le financement par l'État des travaux en cause avant l'année 1960.

Il ne restait plus, dans ces conditions, qu'à décider une fois de plus la construction de nouvelles classes provisoires. C'est ce qu'a fait le Conseil municipal au cours de sa dernière séance en date du 19 octobre 1959, en approuvant, à l'unanimité, un programme complémentaire de quinze classes aux Ormeaux.

En ce qui concerne le logement, nous avons la fierté de dire que, grâce à notre action, près de cent cinquante foyers fontenaisiens ont pu obtenir l'attribution d'un appartement neuf dans les immeubles H.L.M. de la ville.

Mais nous ne voulons pas nous en arrêter là. Un grandiose projet de transformation totale des quartiers des Saints-Sauveurs, des Sorrières, de la Basse-Lampe et du Fond des Croûins, par les soins de la Société civile Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations est actuellement à l'étude. La plupart des terrains nécessaires à l'édification d'un ensemble de 1 100 logements, d'un groupe scolaire complet, d'un centre culturel, etc., ont déjà été acquis. Un neuvième de ces 1 100 logements sera réservé à la commune au bénéfice des Fontenaisiens, ce qui permettra de satisfaire à 120 nouvelles demandes d'appartements.

Par ailleurs, la construction de quatre groupes d'habitations par la Société Coopérative des P.T.T., « Toit et Jolie », dans les quartiers des Toulouse, des Chantecloûs, des Saints-Sauveurs et des Champarts, pour un ensemble de 420 logements, doit nous donner, en plus, 60 logements.

Il est inutile de préciser que le Conseil municipal ouvrira de tout son pouvoir en vue de la réalisation, aussi rapide que possible, de ces programmes, tout en veillant de très près à ce que nul ne soit lésé dans ces opérations.

Bien d'autres tâches nous attendent encore dans les domaines les plus divers.

L'aménagement du stade municipal est actuellement poussé au maximum. La clôture du terrain est entièrement terminée. D'importants apports de terre vont permettre, dès que les circonstances atmosphériques seront favorables, de réaliser, en premier lieu, un très beau terrain de football.

La précieuse collaboration de M. Juillard, Ingénieur T.P.E., de M. Boiret, architecte communal, de M. Lysensoone, architecte de l'Éducation nationale, de personnalités locales compétentes, de la section sportive du Commissariat à l'Énergie atomique et de la Commission des Sports portera ses fruits et Fontenay-aux-Roses pourra enfin être dotée d'un magnifique parc des sports.

Nous avons promis, à nos électeurs, la construction d'une crèche moderne de 40 lits. Les travaux sont d'ores et déjà commencés place Laborde, à l'angle de l'avenue Gabriel-Péri et de la rue Scarron.

Une canalisation d'égout sera incessamment posée sous la chaussée du Sentier de l'Île. L'adjudication des travaux a eu lieu le mois dernier. Les travaux sont en cours.

Toutes les principales voies de la ville vont être prochainement dotées d'un éclairage public fluorescent.

Des études vont être entreprises en vue de la transformation de l'ancienne salle des fêtes, en salle de cinéma et de spectacles.

Tout cela, bien sûr, ne se fera pas en un jour, mais nous agissons en sorte que cela se fasse le plus vite possible.

Que les Fontenaisiens nous conservent leur confiance, nous ne les décevrons pas.

Maurice DOLIVET,

Officier de la Légion d'honneur,
Maire de Fontenay-aux-Roses.

CHAUFFAGE CENTRAL

PLOMBERIE - COUVERTURE

Service après vente - Gaz assuré
Tél. : ROB. 34-17

ENTREPRISE PRIEZ & C^{ie}

22-24, rue d'Estienne-d'Orves, 22-24
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

AGENCE OFFICIELLE
RENAULT
Garage Carnot
 Atelier agréé
Auto-École
 Tourisme
 Service ESSO
 — Réparation
 — Dépannage
 — Electricité
 — Tôlerie - Peinture
 ACHAT - VENTE
 ECHANGE - CREDIT
 29-31, rue d'Estienne-d'Orves
 FONTENAY-AUX-ROSES
 Tél. : ROB. 11-17

TAPISSERIE-DECORATION-LITERIE
 ANCIEN - MODERNE
 NEUF
 REPARATION
PIERRE TARALLE
 5, place du Général de Gaulle
 Fontenay-aux-Roses
 Dépositaire des matelas à ressort
 Tréca - Simmes
 et des matelas en mousse de latex
 Dunlopillo

L'éclairage public à Fontenay-aux-Roses

L'éclairage public est un service communal qui nous vaut un abondant courrier et, parfois même, des réclamations de la part de nos administrés. Il est aussi l'un de ceux qui pèsent très lourdement sur le budget. Il est certain que, si de gros efforts ont déjà été entrepris dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire.

La modernisation de notre éclairage public se réalise progressivement. Elle a lieu par étapes et se poursuit sans désemparer. Pour satisfaire aux légitimes désirs de la population, un plan d'ensemble, réalisable en plusieurs tranches, a été adopté.

Le réseau actuel, plus ou moins remanié pendant ces dernières années, a été pour l'essentiel réalisé par la Société «Sud-Lumière».

Il est à noter que ce réseau est entièrement aérien et qu'il subit de ce fait, sous l'action des intempéries, une détérioration assez rapide. L'éclairage initial ne comportait que des lampes normales à incandescence de 120 à 300 watts, renforcées par la suite par des lampes intermédiaires ici et là, ce qui donne à notre éclairage public un caractère beaucoup plus régulier avec suppression des zones d'ombre.

La municipalité s'est attaquée à ce problème en cherchant à faire profiter nos nouvelles installations des techniques modernes. C'est ainsi que l'éclairage des rues Antoine-Petit, des Pinrelais et le bas de la rue Boucicaut, face à l'Ecole Normale,

a été remanié et intensifié par l'installation de tubes fluorescents. Dans tous les carrefours et même dans plusieurs voies à circulation intense, des lampes ballon, à vapeur de mercure, ont été installées à la grande satisfaction des habitants.

Il est hors de doute que ces premières installations diminuent sensiblement les risques d'accidents.

Ce programme est vaste, mais nous entendons bien le réaliser dans un proche avenir et prévoir chaque année au budget une augmentation de crédits correspondant aux besoins.

Quoi qu'il en soit, une trentaine de foyers à vapeur de mercure vont être mis, incessamment, en service dans les voies les plus fréquentées.

Nous voulons, en résumé, que dans notre ville chacun puisse circuler en toute sécurité, même après la tombée de la nuit, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, de piétons ou d'automobilistes.

Et, bien entendu, il est indispensable que les nouvelles installations conservent un caractère suffisamment esthétique pour ne pas déparer le cadre de notre ville.

Dans notre prochain bulletin nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'évolution de cette importante question de l'éclairage public.

J. MAURIN
 Maire-Adjoint.

il existe une **Laden** pour chaque foyer

MACHINES
 A LAVER
Laden
 DIRECTION,
 ADMINISTRATION, USINE :

4 - 16, AV. DU GENERAL-LECLERC, FONTENAY-AUX-ROSES (Seine) ROBISON 29-91

Installations de Chauffage Central
et de Brûleurs à Mazout

A. PAIONNI

5, rue Boris-Vildé, 5
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine) - TELEPH. : ROB. 20-65
Dépannage de Brûleurs à Mazout de toutes Marques

BOIS - FER - TOLE

Travaux de : Menuiserie - Serrurerie - Tôlerie

Entreprise BART

11, rue Jean-Jaurès, 11

ROB. 11-06

FONTENAY-AUX-ROSES

La Municipalité et l'École publique

Une propagande haineuse, actuellement, menée par certains groupes locaux qui se disent laïques mais qui ne sont que sectaires, tend, dans un but purement politique, à occréder la fable que la municipalité de Fontenay-aux-Roses serait hostile à l'école publique.

Et l'on peut même lire textuellement dans un tract édité par « la majorité laïque de la Caisse des écoles » et approuvé, comme par hasard, par la Société des « Amis de l'école laïque » ces lignes charissantes :

« Le Maire, plus soucieux de son prestige que de l'intérêt de la population, a menacé de supprimer les subventions de la municipalité aux œuvres de la caisse des écoles. »

Et l'on dit, encore, que le ridicule tue !

Mais puisque d'aucuns, poursuivant des buts rigoureusement opposés à ceux qu'ils devraient poursuivre, ont décidé de bouter les crânes, nous allons, nous, les débarrasser. Et avec des chiffres à l'appui.

Il faut que les Fontenaisiens sachent que l'ensemble des services mis à la disposition de leurs enfants par la Caisse des écoles ne fonctionne exclusivement qu'à l'aide des fonds municipaux, dans les locaux construits ou achetés, aménagés et meublés grâce, uniquement, aux crédits du budget communal.

C'est ainsi que, pendant la seule année 1959, l'aide financière directe apportée par le budget municipal à la caisse des écoles s'est élevée à 17 520 000 francs.

Ci-après le détail :

AIDE FINANCIERE

1° Aux colonies de vacances :

a) Subvention de fonctionnement	1 800 000
b) Couverture du déficit	100 000
	1 900 000
c) Travaux d'entretien	2 500 000
d) Achat de mobilier et de deux camionnettes	1 400 000
e) Gros travaux	4 500 000
	8 400 000
	Soit : 10 300 000

2° Aux cantines scolaires :

a) Salaires et traitements du personnel de service	4 000 000
b) Fourniture gratuite E.G.E. (5 F par repas) 64 000 x 5	320 000
c) Acquisition d'une cuisinière à gaz	1 400 000
	5 720 000
d) Four mémoire : construction et ameublement de deux salles à manger. Réfection totale et ameublement de la cuisine.	

3° Au budget général de la caisse des écoles :

a) Subvention	1 500 000
b) Four mémoire : organisation de la collecte annuelle confiée à un employé municipal, produit	600 000
Tombola : placement des billets avec le concours du personnel enseignant	320 000
Bois reçus en Mairie	340 000

En résumé, montant de l'aide financière directe :

Colonies	10 300 000
Cantines	5 720 000
Subvention	1 500 000
	17 520 000

auquel il convient d'ajouter les frais journaliers de portage des repas à l'école maternelle du centre et aux écoles primaires et maternelle de la Roue, assurés par le personnel et les voitures de la Ville.

Quant aux dépenses d'ordre purement scolaire, les prévisions telles qu'elles figurent au budget primitif de 1959 sont les suivantes :

— Frais de personnel non compris le personnel des cantines)	12 209 080 F
ou lieu de 10 227 294 F en 1958 ;	
— Frais de fonctionnement (chauffage, éclairage, fournitures, etc)	22 120 610 F
ou lieu de 17 817 610 F en 1958,	
dont 12 500 000 F pour les seules fournitures et livres classiques, le matériel d'enseignement et le mobilier scolaire.	

Fontenay-aux-Roses est en effet l'une des rares villes qui accordent la gratuité totale des fournitures scolaires, non seulement aux élèves des classes primaires, mais encore aux élèves des cours complémentaires.

Néanmoins, d'ailleurs, que les prévisions de dépenses dont il s'agit se révèlent certainement insuffisantes et qu'un crédit complémentaire de l'ordre de 5 millions devra figurer au Budget supplémentaire de l'exercice 1959.

C'est tout ! Et maintenant, amis lecteurs, à vous de juger !

A vous de dire quels sont les véritables défenseurs de l'école publique à Fontenay-aux-Roses.

Les plumeux et les verbeux, ou ceux qui, légitimes représentants de la population, fournissent à l'école publique tout ce dont elle a besoin pour fonctionner parfaitement.

Ceux qui ne font qu'attiser la haine au moyen de la colonne ou ceux qui, grâce à leur travail effectif, ont doté notre Ville d'écoles confortables, créé deux cours complémentaires d'enseignement général, renouvelé intégralement les fournitures scolaires, remis à neuf la cuisine centrale de la cantine, construit et meublé à la moderne deux très belles salles à manger pour vos enfants, acheté, aménagé et meublé deux magnifiques colonies de vacances que toutes les autres communes nous envient et qui peuvent recevoir, simultanément, 350 petits fontenaisiens.

Laissez donc boudonner les mouches du coche ! Ceux qui ne rient pas sur les toits leur attachement à l'École de la République, mais qui se manifestent par des actes, continueront, comme ils l'ont toujours fait, à mettre à la disposition des enfants des écoles communales de Fontenay-aux-Roses tout ce qui leur faut pour bien travailler et tout ce qui leur faut pour passer d'agréables et profitables vacances.

La Commission des Fêtes vous invite à son Grand Bal

" NOIR ET BLANC "

Il faut dès à présent faire mentir ceux qui croient encore aujourd'hui qu'il est quasi impossible de « sortir » Fontenay d'une somnolence devenue, aux yeux de certains, proverbiale. « Toute tentative, disent-ils, pour l'en sortir, est vouée d'avance à un échec certain. »

La Commission municipale des fêtes, pour tenter de mettre fin à cette réputation, envisage dans les mois et même les années à venir, la mise sur pied d'un important programme de festivités.

Elle a décidé, d'ores et déjà, sur l'insistance d'une population toujours plus jeune et plus enthousiaste, la création, le SAMEDI 13 FÉVRIER 1960, d'un GRAND BAL D'HIVER avec deux orchestres en renom, ce qui ne s'est encore jamais vu à Fontenay-aux-Roses.

Il ne tient qu'à vous, anciens et nouveaux Fontenaisiens et Fontenaisiennes, de concourir au succès de cette soirée qui se doit d'atteindre un résultat positif. Sans pêcher par excès d'optimisme, ce résultat doit permettre, pour le moins, de « couvrir les frais engagés » et encourager ainsi la Commission des fêtes à poursuivre ses efforts et à réaliser, pour le futur, des fêtes qu'elle voudrait toujours plus attractives et plus nombreuses.

Nous sommes certains d'avance, et vous en remercions, qu'avec nous, vous êtes décidés à animer d'une manière bien « parisienne » notre commune — qui complètera bientôt 20 000 âmes — et qui ne demande qu'à s'extérioriser et qu'à « vivre ». Nous vous en offrons là l'excellente occasion, ne la laissez pas passer...

Un programme détaillé de la soirée paraîtra en temps voulu ; un prix d'entrée raisonnable permettra à tous et à toutes d'assister à ce bal.

Venez à la Salle des Fêtes

le SAMEDI 13 FÉVRIER, à 21 h 30

AMENEZ VOS AMIS...

ET MERCI...

État des réalisations municipales en 1959

Nos lecteurs trouveront ci-après, sous une forme schématique, le bilan des principales réalisations municipales intervenues au cours de l'année 1959.

Assainissement (constructions d'égouts).

— Rue de l'Île (système unitaire) (400 mm)	247 m
— Rue des Ormeaux (système séparatif) (200 mm)	90 m
— Rue des Hautes-Sorlières (système séparatif) (200 mm) ..	60 m

La première avec la participation de la Ville de Châtillon et de la Société « Tait et Jais » ;

Les autres, en relation avec la construction des voies devant desservir les deux groupes scolaires des Ormeaux et de la Roue.

Voies :

- Viabilité de la rue Pierre-Brassolette (partie) ;
- Viabilité de la rue du Staud ;
- Terrassements pour terminaison des rues des Ormeaux et des Hautes-Sorlières.

Entretien de voies :

- Très importante, remise en état des chaussées abîmées par les tranchées, les canalisations et le trafic intense résultant des nouvelles constructions dans de nombreux quartiers.

Trottoirs :

Emulsion trottoirs :

- Avenue de Paris (partie) ;
- Avenue de Verdun ;
- Avenue du Général-Leclecq (partie) ;
- Avenue du Parc.

Mâchefer :

- Rue des Pierrelais ;
- Avenue Gabriel-Péru.

Réfections :

- Rues Robert-Morchand, Ledru-Rollin, Boucicout, Marx-Darmoy, avenue de Verdun.

Canalisation d'eau :

— Rue des Ormeaux	55 m
— Rue des Hautes-Sorlières	66 m
(Voies desservant les deux futurs groupes scolaires.)	
Par ailleurs, pour l'amélioration de la desserte, des bouclages de canalisations sont faites avec l'aide des constructeurs :	
— Rue Mon-Blum	75 m
— Rue des Bécards	145 m
— Rues Blanchard et Georges-Bronne	45 m
— Voie nouvelle de la rue du Docteur-Soubise à la rue La Fontaine	227 m
— Renforcement canalisations : rues du Plateau et André-Salel	465 m

Eclairage public :

Équipement de toutes les minuterias avec le Système Pulsadix. Nouveaux foyers d'éclairage :

- Rue des Bécards (5) ;
- Rue des Touvettes (4) ;
- Rue des Sorlières (3) ;
- Parc municipal (1).

Remplacement d'anciennes lampes par des foyers fluorescents :

- Rue Boucicout (14) ;
- Rue Ledru-Rollin (3) ;
- Rue Jean-Jaurès (3) ;
- Rue Blanchard (5) ;
- Rue Blanchet (2) ;
- Rue La Boissière (2) ;
- Rue Marx-Darmoy (1) ;
- Rue des Bécards (2) ;
- Place de l'Église (2) ;
- Place du Général-de-Gaulle (3) ;
- Rue d'Estienne-d'Orves (2) ;
- Avenue de Verdun (2).

Canalisations de gaz :

- Avenues de la Résistance, Jean-Moulin, rue du Docteur Soubise
 450 m | - Rue Ledru-Rollin, renforcement
 280 m |
- Les canalisations ont été financées sur les crédits du fonds syndical intercommunal.

Divers :

- Abri ligne 194, arrêt « Le Plateau » ;
- Cinq nouveaux panneaux d'affichage ;
- Panneaux de signalisation ;
- Clous aux carrefours importants.

Parc :

- Réfection des allées du Parc ;
- Nouvelle clôture avec portes sur avenue du Parc ;
- Pose de bancs.

Terrain de sport :

- Enduit intérieur à la clôture en ciment ;
- Apport de terre végétale et aménagement provisoire du terrain de football et semis ;
- Achat d'un motoculteur ;
- Pose de buts au terrain.

Entretien des bâtiments communaux :

Gymnase :

- Panneaux grillagés ;
- Réparation des portes.

Eglise :

- Nouvelle horloge ;
- Réfection des grilles extérieures.

Colonies scolaires :

Étables :

- Entretien divers ;
- Peinture des extérieurs et des intérieurs ;
- 1 camionnette 2 CV ;
- Mobilier (tréteaux, plateaux, armoires, tables, buffets, bancs) ;
- Couvertures, draps, linge ;
- Electrophone.

Choranche :

- Aménagement des derniers chalets au point de vue sanitaire ;
- Peinture des extérieurs des chalets ;
- Escalier d'accès entre les chalets ;
- Aménagement d'un sous-sol ;

Bois et Matériaux de Construction

PANNEAUX EN FIBRE DE BOIS - PATOLAQ SIRA - BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE - PLACOPLATRE - TUTAUX DE GRÈS - APPAREILS SEMINAIRES - FONTE DE BATIMENT

Société LEBOIS-DARDANT

49 à 55, avenue Raymond-Croland
(Ancienne avenue de Robinson)

PLESSIS-ROBINSON (Seine)

Arrêt Autobus : Pasteur et Edmond-About

Téléphone : ROBINSON 03-39

ETERNIT - TOUS CARRELAGES - STILLITE

FLEURS

Corbeilles - Couronnes

Germaine DUPRÉ

23, rue Boucicout, 23
FONTENAY - ROB. 10-40

Livraison à domicile
Toute destination

RADIO -

P. E

12, rue Jec
ROB. 44-81 - FC

Agent

THOMSON

— Dépannages

- Construction d'un escalier de secours ;
- Aménagement d'une seconde salle à manger ;
- Construction d'un abri dans le terrain de jeux ;
- 1 camionnette 2 CV ;
- Mobilier et matériel de cuisine et de réfection ;
- Plantations.

Ecoles :

Groupe du Parc :

- Groupe sanitaire aux deux écoles ;
- Escalier de secours école de filles ;
- Pavillon pour concierges et ambulancier, et aménagement des anciens logements en salles de classes ;
- Agrandissement et clôture pour école de garçons ;
- Construction d'une classe en préfabriqué pour le cours complémentaire garçons et le patronage ;
- Amélioration et peinture des préaux ;
- Aménagement de salles de maîtres ;
- Rideaux aux classes provisoires ;
- Ravalement partiel côté Parc et Avenue.

Ecole maternelle, place de l'Eglise :

- Mur de clôture au nouvel alignement ;
- Transfert du transformateur ;
- Rideaux aux classes provisoires ;
- Aménagement et goudronnage de la cour, grilles d'arbres, bac à sable, bordures périsiennes ;

Groupe de la Roue :

- Nouveau goudronnage des cours ;
- Rideaux aux classes de la maternelle, aux bureaux et à la plonge ;
- Chauffage des bureaux des directrices.

Futur groupe des Ormeaux :

- Défrichage du terrain avec buli ;
- Enlèvement de sauches à la pelle mécanique.

Mobilier - Matériel :

- Mobilier complet pour 15 classes, comprenant : tables individuelles, bureaux, classeurs, armoires, chaises, bancs, meubles de rangement, pendules, cassiers, lits de repos, tableaux, cartes murales, globes terrestres, compendiums.

Groupe du Parc :

- Matériel scientifique pour cours complémentaire ;
- Mobilier pour salle de sciences et patronage ;
- Duplicateur, appareil de projection, films, magnétophone, électrophones, machine à coudre ;
- Mobilier et matériel supplémentaire pour réfectoires et cantine.

Groupe de la Roue :

- Mobilier supplémentaire pour classes ;
- Matériel de réfectoire, vaisselle ;
- Matériel d'infirmerie, de sténographie ;
- Appareil de projection, électrophones.

JOURS DE RÉCEPTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire de Fontenay-aux-Roses et MM. les Maires-Adjointes reçoivent à la Mairie aux jours et heures ci-après :

M. DOLIVET, Maire
M. LEFEBVRE, Premier Adjoint
M. MAURIN, Deuxième Adjoint
M. CORNET, Troisième Adjoint
M. GENDRON, Quatrième Adjoint

Lundi et samedi, de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.
Jeudi, de 9 h à 10 h ; samedi, de 11 h à 12 h et sur rendez-vous (ROB. 13-90).
Tous les jours, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
Mercredi, de 10 h à 12 h, et sur rendez-vous (ROB. 05-64).
Jeudi, de 9 h 30 à 12 h, et samedi de 9 h à 12 h.

Gymnase municipal

Section de Boxe

Prochainement, ouverture d'un cours de boxe par M. Prévot, professeur diplômé, en vue de la création ultérieure d'une section locale. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie, au centre administratif.

Ces cours sont gratuits.

Il est rappelé aux amateurs, qu'une section éducation physique et gymnastique fonctionne sous la direction de M. Bouillon, aux jours et heures suivants :

Section des grands : mardi et vendredi de 19 à 21 heures ;

Section des petits : mercredi et samedi, de 18 à 20 heures, au gymnase municipal, parc de Fontenay.

Ces cours sont gratuits.

Renseignements sur place.

D'autre part, il existe également un cours de judo, par professeur diplômé, mais payant, aux jours suivants :

Mercredi et samedi de 19 h à 21 h, salle du gymnase également.

Notre Grand Bal du 13 Février

Le prestigieux accordéoniste Jo Privot et son orchestre du Balajo, et l'extraordinaire saxophoniste-clarinettiste Gab Edmar et son orchestre noir, prêteront leur concours au bal « Noir et Blanc » qui aura lieu le samedi 13 février 1966, à 21 h 30.

Nul doute qu'un public nombreux voudra voir et entendre ces champions incontestés dans leur spécialité, et qui, pour la première fois, vont se produire ensemble pour jouer en alternance tous les succès de la danse.

La renommée mondiale de ces deux virtuoses est, depuis longtemps, confirmée par tous leurs succès connus de tous les amateurs de disques et de la radio.

Leur formation, dynamique à souhait, excelle aussi bien dans le genre jazz, musette, typique ou tango.

Présentation impeccable, talent certain de tous les éléments, homogénéité des ensembles sous la conduite de tels chefs, voilà de quoi combler tous les amateurs de danse et de belle musique, et nous sommes persuadés qu'un public nombreux sera présent à cette manifestation dansante unique en son genre.

TELEVISION
NOIS
1-Jourés, 12
FONTENAY-AUX-ROSES
officiel
SCHNEIDER
toutes marques

CHANTIER DE LA MAIRIE
C. ANGLADE
E. BARBANCE
9, place du Gl de Goulle, 9
FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : ROBINSON 11-45

GARAGE DU CENTRE
SIMCA RENE COQUART
6, rue Max-Dormoy, 6
FONTENAY - ROB. 11-14
VENTES
RÉPARATIONS
Station service Shell Pièces détachées

MESSAGERIES PARIS-SUD

24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

ROB. 10-21

LOCATION
DE
VEHICULES
EXPEDITIONS
PROVINCE - ETRANGER

TRANSPORTS
DEMEGEMENTS
SERVICE QUOTIDIEN
DE MESSAGERIES
PARIS - BANLIEUE

Ets d'HORTICULTURE

GAUTHIER-BOUSSAC

26, rue d'Estienne-d'Orves

FONTENAY-AUX-ROSES

A. GRELOU

Successeur : J. RAYNAUD

PLOMBERIE SANITAIRE
COUVERTURE
CHAUFFAGE CENTRAL

9, rue Antoine-Petit, 9
FONTENAY-AUX-ROSES

PHARMACIE CENTRALE

46, rue Boucicaut,
ROB. 10-09. - FONTENAY
Ouvert de 9 h à 20 h
LABORATOIRES D'ANALYSES
MEDICALES

Prélèvements au laboratoire
et à domicile

Chocolaterie

ERIAM'S

16 à 20, rue André-Salot
ROB. 21-74 - FONTENAY

R. M. P. S.

RECUPERATION METALLURGIQUE
PARIS - SUD
S.A. 1 000 000 de F
Bureau-Chantier :
21, avenue Gabriel-Péri
Fontenay-aux-Roses (Seine)
TEL. : ROB. 39-77

MAÇONNERIE
ET TRAVAUX PUBLICS
ENT. FELIX BONCORPS

Maison fondée sous le même nom
depuis 1825
7, rue Laboussière
Fontenay-aux-Roses
TEL. : ROB. 10-16

LIBRAIRIE - PAPETERIE
JOURNAUX

" Chez Jany "

BONNETERIE - MERCERIE
110, rue Boucicaut
FONTENAY-AUX-ROSES
TEL. : ROBINSON 14-43

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie

Secrétariat : 75, rue Boucicaut - Secrétaire général : M. Lavoleix
André - ROB. 10-01 et 11-80 - Tous les jours de la semaine,
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h ; le samedi, de 8 h 45
à 12 h. - Bureau militaire - Voirie - Architecture et Urbanisme
- Cadastre - Cimetière - Hygiène - Comptabilité et Finances.

Centre administratif : 10, rue Jean-Jaurès - Chef de bureau :
M. Genetet Pierre - ROB. 10-01 et 11-80 - Mêmes jours et
heures d'ouverture que le Secrétariat - Etat civil - Affaires et
Aide sociales - Liste électorale - Service des Ecoles et des
Cantines - Colonies de vacances.

Justice de Paix : 68, rue Houdan, à Sceaux. -
Audiences le mercredi. - Greffier : M. Bou-
noure. - Tous les jours de 9 h à 11 h 30 et
de 14 h à 16 h 30, excepté le samedi après-
midi et le dimanche (ROB. 00-35).

Huissier : M^e Sautet, 98, rue Houdan, à Sceaux
(ROB. 00-53).

Notaire : M^e Venot, 5, rue des Ecoles, à Sceaux
(ROB. 00-21).

Bureau de la Main-d'Œuvre : 68, avenue du
Mar. Joffre, à Bourg-la-Reine (ROB. 31-36).

Sécurité Sociale. — Centre 100 : 95, rue Hou-
dan, à Sceaux (ROB. 02-38).

Ponts et Chaussées : M. Juillard, ingénieur divi-
sionnaire, 15, avenue de Verdun, à Sceaux
ROB. 01-45).

Eaux. — Compagnie Générale des Eaux : 52, rue
d'Anjou, à Paris. - Chef d'inspection : 1, ave-
nue de la Division-Leclerc, à Châtillon-sous-
Bagneux (ALE 41-19). - Fontainier : 2, rue
d'Estienne-d'Orves, à Châtillon-sous-Bagneux.

Electricité : 4, rue de Malabry, Le Plessis-Robin-
son (ROB. 03-54).

Gas. — Bureau d'abonnement et magasin d'ex-
position et de vente : 112, rue Houdan, à
Sceaux (ROB. 01-84 et 12-30).

P.T.T. : 2, place du Général-de-Gaulle. - Rece-
veur : M. Vinjeaux (ROB. 12-00). - Au gui-
chet : ROB. 10-00. - Ouvert tous les jours de
8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. - Fermé
le dimanche.

51, rue de Bagneux, à Sceaux - Blogis - (ROB.
45-62). - Ouvert tous les jours de 8 h à 19 h,
sans interruption. - Fermé le dimanche.

Marché. — Rue La Boissière et avenue de Ver-
dun. - Mardis, jeudis et samedis matins. -
Concessionnaire : M. Rigoud, 10, boulevard
Barbès, à Paris.

GARAGE DES BLAGIS
Agence Officielle Renault
STATION-SERVICE - ESSENCE - REPARATIONS - DÉPANNAGE
ACHAT ET VENTE
6, avenue Jean-Ferrin, 6
FONTENAY-AUX-ROSES - TEL. : ROB. 03-82

Enseignement public

Cours Complémentaires et Ecoles Primaires du Parc (garçons et filles) : 4 et 6, avenue du Parc (ROB. 12-40). - Directeur : M. Gannot. Directrice : Mme Charpentier.

Ecole Maternelle : 17, place de l'Eglise (ROB. 12-40). - Directrice : Mme Dalivet.

Ecoles Primaires et Maternelle « La Roue » : 50, avenue Gabriel-Péri. - Directrices : Mme Guyard et Mme Lapyre.

Ecoles Primaires et Maternelle : Groupe intercommunal des « Blogis », 25, avenue Georges-Clemenceau, à Sceaux (ROB. 29-50).

Ecole Normale Supérieure : 5, rue Boucicaut (ROB. 10-56). - Directrice : Mme Mougendre.

Lycée Lakanal (garçons) : avenue du Président-Franklin-Roosevelt, à Sceaux (ROB. 12-52).

Lycée Marie-Curie (filles) : rue Constant-Pilare à Sceaux (ALE. 20-18).

Cours du soir (adultes, enseignement ménager, etc.) : 6, avenue du Parc.

Centre d'Orientation Professionnelle : 2, avenue Emile-Boutroux, à Montrouge (ALE. 47-00).

Centre d'Apprentissage (garçons) : avenue du Président-Wilson, à Cachan (ALE. 47-00).

Centre d'Apprentissage (filles) : 95, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 14-03).

Patronage :

Garçons. - Directrice : Mme Parrot.

Filles. - Directrice : Mme Venditti.

Tous les jeudis, aux écoles Groupe du Parc, de 8 h à 18 h 15.

Maternelle « Centre » et « Roue ». - Garderie chaque jour, de 8 h à 18 h.

Transports

Méto (ligne de Sceaux) : station de Fontenay.

Autobus (n° et directions) :

Ligne 194 : Porte d'Orléans-Fontenay (Mairie).

Lignes 194 et 195 : Porte d'Orléans-Butte-Rouge.

Ligne 128 : Porte d'Orléans-Sceaux (Mairie).

Aux heures d'entrée et de sortie des lycées.
Ligne 188 : Porte d'Orléans-« Les Blogis ».

Adresses utiles

Commissariat de Police : Mairie de Sceaux (cour de la Mairie), rue Houdan (ROB. 26-02).

Police-Secours : ROB. 02-52.

Gendarmerie : 4, rue du Maréchal-Joffre, à Sceaux (ROB. 26-15).

Pompiers de Paris : 25, rue Ravon, à Bourg-la-Reine (ROB. 09-38 et 09-48).

Hôpital Broussais (Chirurgie) et du Kremlin-Bicêtre (Médecine).

Clinique chirurgicale (privée et agréée par la S.S.) : 25, avenue Lambert, Fontenay-aux-Roses (ROB. 35-61).

Hospice communal : 23, avenue Lambert (ROB. 10-48).

Clinique d'accouchements : 19, rue du Maréchal-Gallieni (ROB. 22-13).

Hygiène - Sports - Loisirs

Service Social. — Permanence : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86).

Dispensaire municipal : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86). Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le samedi après-midi.

Consultation de nourrissons tous les lundis de 15 h à 17 h.

Consultation pour enfants du second âge les deuxième et quatrième jeudis de 10 h à 12 h.

Consultation de médecine générale tous les jeudis de 14 h à 17 h.

Tous les jours, sauf le lundi matin et les jours de consultations ci-dessus : soins, piqûres, aérosols, rayons ultra-violet, etc.

Dispensaire d'O.P.H.S. : 13, rue d'Estienne-d'Orves, à Châtillon (ALE. 35-13).

Crèche municipale : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86). - 25 lits. - Ouverté tous les jours de 7 h 30 à 19 h, sauf le samedi.

Bains-douches municipaux : 1, rue Blanchet. - Ouverts le samedi de 7 h à 20 h et le dimanche matin de 7 h à 12 h.

Stade et Gymnase : avenue de Paris, Parc communal.

Piscine : route de Versailles, à Châtenoy-Malabry (ROB. 14-27).

Salle des Fêtes : place Blanchet.

Cinéma : 86, rue Boucicaut.

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
CADEAUX

M. VARNEROT

24, rue Boucicaut, 24
FONTENAY-AUX-ROSES

Dépôt central
de journaux

Tél. : ROBINSON 23-10

CHANTIER DE L'AVENIR

Tous combustibles
Kerlane - Primagaz
Propane - Butane

J. PAGES

131-119, rue Boucicaut
Fontenay-aux-Roses
Tél. : ROB. 11-46

Etablissements d'Horticulture

J. TIPHAINE

7, av. de la Division-Leclerc,
Fontenay-aux-Roses

Spécialité :

Tulipes - Gladiols - Muguet

PÂTISSERIE INDUSTRIELLE

CONFISERIE

" LA FONTENOISE "

16, rue des Pierrelats
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

Tél. : ROB. 10-42

Spécialité pour collectivités - Marchés

Service livraison Paris-Banlieue

Expédition province

TEINTURERIE

REA

110, rue Boucicaut, 110

FONTENAY - ROB. 28-16

CORDEBAR

Toutes réparations

de corrosserie

— Devis gratuit —

98, r. Boucicaut, ROB. 21-75

FONTENAY-AUX-ROSES

BOIS ET CHARBONS

de toutes provenances

(Ancienne Maison SUX)

FRANÇOIS LITORET Sucr.

52, rue Boucicaut,

Fontenay-aux-Roses

Tél. : ROBINSON 11-40

CHANTIER DU CENTRE

COKE - BRIQUETTES - BOULETS

CHARBON DE BOIS

MAZOUT - LINGOTS

ETABLISSEMENT « LA MATIERE MOULEE »

ALEXANDRE KOURBATOFF

Tous moulages pour
Industrie - Commerce

4, ruelle des Richardes, 4
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

TELEPH. : ROBINSON 11-28

Entreprise VICTOR DIDERON

137, avenue Lamartine - LE PERREUX - TRE. 07-54

VIDANGES ET ENTRETIEN

de fosses fixes et septiques, puisards, stations d'épuration, débouchage d'égouts, curage de fossés et d'étangs, terrassement.

TOURS de GARDE**DOCTEURS**

27-12-59 ..	Dr BINEAU, 18, rue Boris-Vildé.	ROB. 11-75
3-1-60	Dr COLSON, 126, rue Boucicout.	ROB. 10-70
10-1-60 ...	Dr DELMAS, 56, av. du Général-Leclerc.	ROB. 59-86
17-1-60 ...	Dr FRUCHTER, 79, av. Gabriel-Péri.	ROB. 00-13
24-1-60 ...	Dr LECONTE DES FLORIS, 15, r. des Paradis.	ROB. 40-19
31-1-60 ...	Dr RAINE, 4, rue des Roses.	ROB. 10-13
7-2-60	Dr AMIABLE, 17, rue J.-Jourès.	ROB. 32-34
14-2-60 ...	Dr BENCHETRIT, 7, rue Blanchard.	ROB. 07-47
21-2-60 ...	Dr BINEAU, 18, rue Boris-Vildé.	ROB. 11-75
28-2-60 ...	Dr COLSON, 126, rue Boucicout.	ROB. 10-70

PHARMACIENS

JOREZ-ROLLAND, 81, av. Marcellin-Berthelot, Châtillon.	ALE. 79-47
DENISOT-CHAVEPEYRE, 104, rue Boucicout, Fontenay.	ROB. 39-31

Le tour de garde officiel pour 1960 n'est pas établi à ce jour par la Préfecture de Police ; il sera publié aussitôt que possible sur les panneaux municipaux.

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire de Fontenay-aux-Roses est située 6, avenue du Parc, entre l'école communale des garçons et l'école communale des filles.

Le local où la cuisine est installée a été complètement rénové au cours de l'année 1959. La cuisine est spacieuse, claire et bien aérée. Un fourneau à gaz de conception moderne vient d'être installé et peut servir à la préparation des aliments pour 600 rationnaires.

Une grande chambre froide existe également, où peuvent être conservés pendant plusieurs jours les aliments, la viande et les fruits.

Des locaux annexes ont été prévus, où seront déposés les denrées non périssables, les ustensiles de cuisine, etc.

Le personnel comprend un chef cuisinier et plusieurs femmes de service.

Ce personnel très dévoué assure d'une façon parfaite le fonctionnement de la cantine.

Le chef cuisinier prépare des plats sains et variés, et les enfants, ainsi que les adultes autorisés à prendre leurs repas à la cantine, sont très satisfaits des menus.

La cantine scolaire fonctionne tous les jours (repas du midi), sauf le dimanche et les jours fériés. Le jeudi, une garderie est prévue et les enfants dont les parents sont absents du foyer ce jour-là peuvent y prendre leurs repas.

La cantine sert également des repas pour les personnes âgées dont les ressources sont insuffisantes, au prix de 30 F. le supplément étant remboursé à la Caisse des Ecoles par le Bureau d'Aide Sociale.

Les effectifs moyens mangeant à la cantine scolaire sont actuellement les suivants :

- 180 garçons à l'Ecole des Garçons (rue du Parc).
- 160 filles à l'Ecole des Filles (rue du Parc).

- 80 enfants à l'Ecole Maternelle (rue du Parc).
- 60 enfants à l'Ecole de la Roue.
- 60 enfants à l'Ecole Maternelle de la Roue.
- 60 grandes personnes.

Dans ce dernier chiffre, sont compris :

- les instituteurs et les institutrices,
- le personnel de la cantine,
- les personnes âgées,
- divers employés communaux domiciliés hors de la ville.

Les prix des repas ont été fixés :

- à 220 F pour les adultes,
- à 200 F pour les enfants des Ecoles communales,
- à 180 F pour les enfants de l'Ecole maternelle.

Toutefois, pour certains enfants dont les familles sont reconnues nécessiteuses, la Municipalité peut accorder une réduction sur ces derniers tarifs.

Trois grands réfectoires existent actuellement dans la localité pour chacune des trois écoles du Centre et deux réfectoires pour les deux écoles de la Roue.

Les salles où les enfants prennent leurs repas sont spacieuses et accueillantes.

Des tables pour 8 enfants et des chaises ou tabourets recouverts de formica sont mis à la disposition des enfants.

Les repas sont servis rapidement dans une vaisselle pratique et agréable. Le cadre des salles à manger est extrêmement plaisant. Les enfants sont surveillés par des instituteurs et des institutrices spécialement désignés.

La direction du fonctionnement de cet organisme a été confiée à M. COMARR, Maire-Adjoint, qui, avec le concours dévoué du Directeur et des Directrices d'écoles, met tout en œuvre afin de donner entière satisfaction à la population et aux enfants.

**COUVERTURE — PLOMBERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
APPAREILS MENAGERS**

E^{ts} Y. BEURDOUCHE

Anciennement Sté Agostinetti

31, rue Boucicout

Tél. : ROB. 11-74